

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1434 rendant exécutoire la délibération n° 211/6° L du 1er septembre 1965

n° 1434

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 10 du 01/10/1965

Date de publication
4 septembre 1965

Date du numéro
1 octobre 1965

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 211/6°L du 1er septembre 1965 de la Commission permanente de l'Assemblée Territoriale de la Côte Française des Somalis portant modification de l'article 93 des statuts de la Garde Territoriale.